

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

22^{ème} année - N° 3918 - Vendredi 09 Juillet 2021 - Prix : 200 Fc

DIALOGUE NATIONAL :

Msaidie rassure Mouigni Baraka qui se méfie d'Azali



Nous informons notre aimable clientèle de la reprise des vols EWA AIR Moroni-Mayotte-Moroni tous les vendredis et dimanche à compter du 9 juillet avec des correspondances pour la Réunion et Paris.

Nos bureaux sont ouverts de 8 H à 12H.

Pour tous renseignements veuillez nous contacter au :
Contact : + 269 773 87 41/email : resa@australairkm.com /
Route de l'Alliance Franco-Comorienne



MOHÉLI :

Le nouveau code pénal et la loi sur l'organisation judiciaire en pleine vulgarisation

Le ministre de la justice accompagné du secrétaire général du conseil supérieur de la magistrature fait le tour des îles pour la vulgarisation des nouveaux textes juridiques. Ils étaient à Mohéli en début de semaine.

Sous recommandation du chef de l'État, selon Soilihi Mahamoud, secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature, le nouveau code pénal et la nouvelle loi sur l'organisation judiciaire doivent être vulgarisés auprès de tous les magistrats mais aussi de la population. C'est dans cette optique que le secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature accompagné du ministre de la justice Mohamed Ousseine se trouve à Mohéli, après Anjouan.

« Après le lancement officiel du nouveau code pénal et la loi sur l'organisation judiciaire par le chef de l'État, nous nous sommes trouvés à Anjouan puis à Mohéli pour leur vul-

garisation auprès de certains magistrats », précise le surnommé Sako, avant d'enchaîner : « l'ancien code date de 1981 et le pays s'est engagé au niveau international en ratifiant plusieurs conventions relatives aux Droits de l'Homme tel que génocide, crime de guerre, crime contre l'humanité qui n'existaient pas dans l'ancien code ».

D'autres infractions tels que terrorisme, criminalité transcontinentale organisée tel que trafic des migrants, blanchiment d'argent sont tous prévues par le nouveau code pénal, ce qui n'était pas le cas auparavant. L'agression sexuelle passe de délit à un crime et les peines commencent de 15 ans à la peine de mort, en passant par la perpétuité. C'est à la salle multifonctionnelle de Fomboni ce lundi matin que les magistrats ont été réunis pour cette séance de vulgarisation.

Riwad



46^E FÊTE DE L'INDÉPENDANCE À ANJOUAN

Une fête sans défilé militaire pour la première fois



La fête nationale n'a pas brillé de toutes ses couleurs traditionnelles à Anjouan. Sans défilé militaire, ni cérémonie officielle, les citoyens à travers les communes ont célébré l'indépendance avec les moyens de bord à Mutsamudu, comme dans d'autres régions. « Nous ne sommes pas encore informés officiellement. Mais en tant qu'administrateur local, nous organisons des activités sportives et nous avons aménagé un espace à côté du stade de Missiri pour que les artistes puissent s'exprimer », indique Kamal Eddine Saindou responsable de la culture à la Mairie de Mutsamudu, la veille de la fête nationale.

La soirée du 6 juillet à Mutsamudu a été animée par des slameurs des troupes POMEZI et Soirhane de Mirontsy qui ont occupé un temps la scène en traduisant quelques poèmes de la Fontaine et des chanteurs. Kamal Saindou revient féliciter les participants et le public. « Nous avons constaté que les jeunes ont soif de loisir et veulent se divertir après deux ans de confinement dans la commune », poursuit-il.

Un slam en langue nationale a critiqué la mauvaise gouvernance qui fait « chavirer le navire depuis 46 ans ». Malgré l'absence de défilé militaire

pour la première fois de l'histoire, les différentes localités de l'île ont exprimé leur patriotisme via des activités sportives et culturelles. A Bambao Mtsanga, des courses de filles et garçons se sont déroulées. Un concours de danses traditionnelles et d'autres activités artistiques ont donné de la couleur à cette journée de fête nationale. A Domoni, une prière et des invocations pour le père de l'indépendance Ahmed Abdallah Abderemane ont eu lieu chez lui. D'autres ambiances ont fait le show. Les initiatives locales ont masqué l'absence flagrante des officiels dans la célébration de la fête du 6 juillet.

Nabil Jaffar

FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

« C'est un moment historique et de joie »

Malgré l'ambiance morose, la fête de l'indépendance a été célébrée dans l'harmonie. Certains ont manifesté avec gaieté. D'autres déçus et empêchés pour des mesures sanitaires liées à la Covid-19.

Le temps s'est arrêté juste pour quelques heures du mardi 06 juillet dernier pour les 500 personnes qui ont pris part à cette célébration du 46^e anniversaire d'indépendance. La situation de la covid a imposé des restrictions mais la tribune officielle était belle et bien bombé de monde. Certains se sont déplacés de loin pour partager cette joie communément célébrée chaque

année. Tel est le cas de Mohamed El Amine Soeuf, ancien ministre des affaires étrangères. Ce dernier a saisi cette opportunité pour partager sa joie des 46 ans de souveraineté.

« Cette journée marque les 46 ans d'indépendance et de souveraineté mais également d'investissement et développement. Comme vous le savez, la France, quand elle a quitté les Comores en 1975, il y avait un seul lycée, un seul hôpital. Aujourd'hui nous comptons des universités, des écoles, des cadres au niveau national, dans les quatre îles. Notons que la plupart des dirigeants à Mayotte ont été formés au lycée Said Mohamed Cheikh », souligne-

il. S'agissant de l'île de Mayotte, il pense que le président de la République a parfaitement raison. « Ce n'est pas avec des slogans que nous allons libérer Mayotte mais à partir d'un dialogue franc et sincère que les autorités comoriennes devraient engager pour parvenir à une indépendance totale de notre pays », poursuit-il.

Elevé au rang du chevalier du croissant vert Comorien, le Coach des Cœlacanthes Amir Abdou a exprimé lui aussi sa joie. « C'est une fierté, un honneur d'être invité ici et d'être récompensé. C'est une récompense collective. C'est tout un peuple et toute une équipe, un staff.

Cette décoration est collective. La fête a été restreinte pour des conditions purement sanitaires, mais c'est une fête, et on est fier de ce qui s'est passé aujourd'hui », se réjouit celui que l'esprit du patriotisme fait constamment vibrer.

Quant à la commissaire au genre Mariama Ahamada Msa, elle dit que ce fut un moment historique. « Le chef de l'Etat a honoré l'équipe des Cœlacanthe et c'est une grande fierté pour nous tous. Ce qui est encore bénéfique, c'est la présence de la femme dans les actions du gouvernement. Nous avons une gouverneure de l'île, des femmes députés, etc. Cette même présence a été remar-

quée dans le défilé militaire et c'est une grande avancée », renchérit-elle.

D'autres ont vécu une joie assez particulière, c'est le cas d'Alawiya, cette jeune adolescente, qui a quitté tôt son domicile pour voir la fête mais malheureusement elle fut parmi les refoulés de l'armée. « C'est un jour de fête malheureusement je ne l'ai pas vécu. Nous étions nombreux à être refoulés. De loin j'apercevais les têtes des militaires mais aucune couleur de la fête en question mais je suis venue quand même », regrette-t-elle.

Andjouza Abouheir

DIALOGUE NATIONAL :

Msaidie rassure Mouigni Baraka qui se méfie d'Azali

Alors que le chef de l'État invite les forces vives de la nation à un dialogue national, l'opposant Mouigni Baraka Said Soilihi n'a pas tardé à réagir pour montrer sa « méfiance » vis-à-vis du chef de l'État. Une position qui n'a pas laissé le porte-parole indifférent. En effet Houmed Msaidie se pose médiateur officiel du gouvernement, quand on sait que Bolero a pris son bâton de pèlerin pour la même cause, depuis plusieurs semaines déjà.

Le 7 juillet dernier, au lendemain de la célébration du 46e anniversaire de l'indépendance, le président du Conseil national de transition Mouigni Baraka Said Soilihi s'est adressé à

la population, à travers quelques médias depuis son domicile de Ntsoudjini, au nord-est de la capitale fédérale. Sans doute l'ancien gouverneur de Ngazidja a-t-il tenu à répondre le chef de l'État qui, lors de son discours du 6 juillet, a appelé les forces vives à un dialogue national pour dit-il réussir « à transcender nos différences et à relever les défis auxquels notre pays fait face » au nom de « la paix, la sécurité et la stabilité ».

« Il est vrai que j'ai échangé avec Boléro sur la question du dialogue national. Il m'a fait comprendre qu'il a discuté avec Azali pour une éventuelle table ronde. Mais je ne fais pas confiance à Azali. Je reste convaincu qu'il est animé de mauvaise foi. L'opposition a

demandé à ce que la communauté internationale parraine ce dialogue, ce qui ne risque pas d'arriver », s'explique celui qui a en mémoire le dialogue qui a été conduit par l'Union Africaine, avant les élections anticipées de mars 2019, à la demande du gouvernement comorien.

« Ces discussions n'ont pas apporté les fruits escomptés. Les conclusions sont jetées aux oubliettes. Tout le monde connaît la vérité des élections de 2019 ». Comme chat échaudé craint l'eau froide, il assure que « cette fois, nous ne pouvons pas accepter qu'Azali patronne un dialogue », insiste celui pour qui l'on ne peut pas parler de dialogue « alors que des politiciens sont encore en prison ». Très vite, le

porte-parole du gouvernement Houmed Msaidie s'est posé en médiateur dans cette affaire qui semble intéresser le chef de l'État, acculé sans cesse par ses opposants sur la question de son mandat au-delà de mai 2021.

« C'est son droit de ne pas lui faire confiance mais une chose est sûre : Azali a toujours privilégié le dialogue », apaise Houmed Msaidie, le jeudi 8 juillet. Revenant sur le dialogue conduit par deux émissaires de l'UA en 2019, le porte-parole du gouvernement rappelle qu'« à chaque fois qu'on essayait d'avancer, ils (les opposants, Ndlr) posaient d'autres conditions ». « Si aujourd'hui le président privilégie le dialogue, c'est parce que c'est le même Azali qui pense toujours à la

paix et donc à la nation », poursuit celui pour qui si on parle de présidentielle en 2024, « c'est bien grâce au dialogue »...

Mouigni Baraka avait pris la fuite le 6 juillet 2020 alors qu'il était recherché par la justice. Sorti de sa tanière quelques mois plus tard, le parquet de Moroni qui avait hyper-médiatisé cette affaire n'a pas bougé le petit doigt alors que les charges n'ont pas été abandonnées. Le président du Conseil national de transition ne cesse pas de surprendre puisqu'il aurait donné à Boléro son accord de principe pour le dialogue. Mais entre le discours officiel et la réalité, il y en a qui s'en sortent avec habileté. Du moins le croient-ils...

Andjouza Abouheir

SALON INTERNATIONAL DE L'ARTISANAT

Azali Assoumani : "Le moment est venu pour que nos artisans valorisent notre pays au niveau mondial"

Le président de la république a ouvert officiellement la troisième édition du salon artisanal ce jeudi 08 juillet sous le thème de l'art, la culture et le patrimoine. C'est sur cette thématique que les artistes et artisans locaux se basaient pour fabriquer et exposer des objets, des vêtements et d'accessoires et outils reflétant image digne des Comores en particulier et de l'Afrique en général.

La troisième édition du salon de l'artisanat est ouverte hier jeudi et elle va durer trois jours. Cet événement se veut très particulier et exceptionnel car les artisans et les artistes devront monter

tout leur talent car cette troisième édition du salon est considérée comme un avant-goût de l'exposition internationale prévue à Dubaï en septembre prochain. Lors de l'ouverture de l'exposition, le président de la République a d'ailleurs applaudi les efforts engagés par la commissaire des expositions et foires, Rahamatou Goulam en vue de propulser l'artisanat et le patrimoine pour donner au pays plus de visibilité au niveau mondial tout en soutenant que chacun a sa part de responsabilité. « Le moment est venu pour que nos artisans valorisent notre pays au niveau mondial. Je crois fermement à leurs capacités de créativité artistiques et nous avons la

chance d'avoir un pays garnis des richesses naturelles même le prince des Emirats Arabes Cheikh Awad qui a visité beaucoup de pays, affirme n'avoir jamais vu la beauté et la richesse naturelle de notre pays. Que les artistes s'en servent de cette richesse pour faire progresser le pays dans le domaine de l'artisanat », déclare Azali Assoumani.

Pour le ministre de l'économie Houmedi Msaïdié, aussi bien que le troisième salon de l'artisanat ait une dimension internationale, il permet à la population et au gouvernement de découvrir le talent des jeunes et qui peut être un vecteur important pour le développement des Comores. « Depuis 2017 qu'on a organisé le 1er

salon de l'artisanat jusqu'alors, on aperçoit plusieurs changements. Car des jeunes font des objets extraordinaires en dépit de leurs moyens. C'est ainsi que les ministres de l'économie, de l'artisanat et des affaires étrangères travaillent de concert pour faciliter les préparatifs de l'exposition universelle prévue très prochainement à Dubaï », avance-t-il. De son côté, Sitti Djaouharia, présidente de la nouvelle Opaco a sollicité du gouvernement des efforts pour renforcer le secteur de l'artisanat tout en rappelant à l'occasion combien la crise de la Covid-19 a impacté le climat des affaires économiques du pays.

Ainsi, pendant trois jours les comoriens peut se rendre au Retaj Hotel pour visiter les produits exposés dans les stands pour renforcer la passion et le courage des artisans à

créer et à se performer dans le domaine. Par ci, des vêtements des femmes de toutes tailles cousus en tissu de "Chiromani" et "Saluva", par là des sacs fabriqués en paille, en tissu traditionnel, divers objets qui font l'image des Comores et de l'Afrique. Toutefois, les organisateurs de l'exposition plus précisément le centre national de l'artisanat vont essayer de collectionner les produits voire même se paramétrer sur l'exposition internationale qui se tiendra bientôt à Dubaï. Et la délégation des Emirats Arabes Unis venue à Moroni pour assister à l'exposition a été séduite face aux danses traditionnelles réalisées par l'association culturelle de Mbeni Hamahamet et danses Anjouanaïses.

Kamal Gamal



PARQUET DE MORONI :

Mohamed Abdou remplacé par Mohamed Djounaid

Une pluie de décrets aux palais de justice des trois îles indépendantes. La plus grande nouveauté de ces nominations concerne le parquet de Moroni devenu célèbre de par les arrestations et poursuites des opposants politiques. Mohamed Abdou n'est plus procureur de la République depuis hier 8 juillet.

Le chef de l'État l'a remplacé par Mohamed Djounaid, tandis que ce désormais ex-président du tribunal de première instance de Moroni est succédé par Aliamane Abdallah, jusqu'ici juge d'instruction. Ces nominations ont conduit à des changements de main au sein de la Cour de sûreté de l'État. Le chef de l'État Azali Assoumani a nommé à la tête de cette juridiction d'exception le nouveau procureur de la République de Moroni. En effet Mohamed Djounaid est le nouveau commissaire du gouvernement près de ladite Cour. Quant à Mohamed Abdou, le désormais ex-procureur de la République, il est pressenti ministre au sein du nouveau gouvernement dont la formation serait imminente.

ENVIRONNEMENT :

«Sandwatch» a pris fin après 5 jours de théorie et pratique

5 jours de formation autour du thème « s'adapter au changement climatique et éduquer pour le développement durable sur la préservation du littoral ». Les participants à cette formation estiment qu'elle revêt une importance capitale, en ce sens que c'est un nouvel outil de travail qui va indubitablement apporter sa contribution à la résilience des écosystèmes côtiers.

Un atelier de formation sur « Sandwatch », une plateforme sur l'éducation à la science à travers la surveillance durable des côtes, a pris fin dimanche 4 juillet dernier. Des directeurs, planificateurs, encadreurs pédagogiques, chefs d'établissements et enseignants ont passé 5 jours de formation théorique et pratique qui les ont amenés jusqu'à la plage de Djoïèzi et celle de Fomboni. Les activités humaines sur ces plages, la

flore et la faune, les détritiques, la qualité de l'eau, l'érosion et l'accrétion ainsi que les caractéristiques des vagues ont tous été étudiés sous la supervision de Ben Anthoy Moussa, le chargé de missions bassins versants, forêts, écosystèmes terrestres et espèces associées qui a assuré la formation.

L'objectif était de ramener les bénéficiaires à intégrer les valeurs inhérentes au développement durable dans tous les aspects de l'apprentissage à travers une approche pratique et concrète responsabilisant ainsi le citoyen à devenir plus acteur au changement environnemental et social.

« La méthode Sandwatch est interdisciplinaire et touche un éventail de matières pédagogiques allant de la biologie en passant par les travaux manuels, géographie, arts plastiques...etc. », a indiqué un des organisateurs de l'atelier. « Les compétences que nous avons acqui-



ses sont d'une importance capitale et vont à coup sûr contribuer à la résilience des écosystèmes côtiers à travers les actions que vont devoir mener les communautés locales et en particulier les enfants », a assuré

de son côté l'un des bénéficiaires à cette formation.

Quant au formateur, Ben Anthoy, il se dit prêt à accompagner même à titre bénévole, toute initiative dans les écoles allant dans le

sens de Sandwatch, un programme du ministère de l'éducation appuyé par l'UNESCO.

Riwad

LIBRE OPINION

Transport routier : la ceinture de sécurité sous la loupe policière !

Il y a quelques semaines, les autorités nationales ont lancé une campagne sur la sécurité routière. Dans un contexte aussi alarmant où le nombre de tués et blessés est en forte croissance, cette mesure préventive tombe à point nommé. Et pourtant, au-delà de la nécessité de réduire, voire stopper ces accidents, le plus souvent dramatiques, il y a des questions qu'on se pose, notamment sur cette sécurité des passagers qui devrait commencer, dès lors qu'on est monté dans le véhicule.

Des véhicules souvent bricolés

La sécurité du passager commence, dès lors que celui-ci se trouve à bord du véhicule en circulation. Dedans, il devrait s'y installer confortablement sur un siège muni d'une ceinture de sécurité. Le nom c'est bien ça : "Ceinture de sécurité". Est-ce le cas dans les voitures ? Hélas, non ! Elles sont très rares les véhicules de transport hors urbains qui en sont équipées. Force est de constater que ces pauvres engins transporteurs ramènent des pauvres passagers jamais en sécurité, une fois dedans.

Mais où sont passés ces équipements sécuritaires ? Ils sont, soit ôtés délibérément pour faire gagner assez d'espace à un passager de plus (la ceinture est là mais hors service), soit simplement, elle n'est plus là (on l'a enlevée pour t'as de raisons (j'en ai vu même qui l'a coupée pour neutraliser un souffrant mental pour éviter la pire).

En réalité, tout est bricolé ici, lorsqu'on s'aperçoit que sur la carte grise et les certificats d'assurance, un véhicule fabriqué avec cinq ou 7 places, il se voit attribuer miraculeusement deux autres places. Qui, parmi les acteurs de la sécurité routière peut répondre à ces questions "pourquoi et comment est-ce possible ? Comment c'est possible que les services de mine, avec la complicité des assureurs comoriens puissent s'octroyer ce fait inédit, celui de rajouter des sièges au-delà des sièges posés par le fabricant ? Et la police dans tout ça ?

Sécurité routière, parlons-en franco !

Vous voulez qu'on parle de la sécurité routière dans le pays, alors parlons-en franco, car on ne joue jamais avec ça. Il est vrai qu'il y a beaucoup à faire pour ramener les Comoriens à comprendre combien ils doivent se protéger, une fois embarqués dans un véhicule. Mais pour y arriver, il y a tout un processus à suivre, et demande une conscientisation des usagers d'eux-mêmes. D'où l'importance de cette campagne lancée par les autorités soutenues nécessairement par le PNUD.

Pour revenir sur le fond de ce débat important, il n'y a pas de raison que les Services de mine nationaux continuent à mentir sur la réédition des cartes grises (en y permettant le rajout de sièges). Il est inconcevable que cette pratique se poursuive, et que les assureurs nationaux continuent de couvrir cette pratique légalisée

mais non légitime.

Légalisée comment ? On ne saurait sortir un article d'une loi spécifique à cette pratique, mais lorsque sur la voie publique, la police et la gendarmerie nationale laissent circuler ces véhicules, c'est légal. Mais pour quelles raisons, ajoute-t-on de sièges ? Et les ceintures pour ces sièges ajoutés ?

Deux sièges de plus, pourquoi et comment ça se fait ?

Il se peut que, ce soit pour des raisons financières que l'on accorde, aux propriétaires de ces véhicules le rajout de sièges fantômes dans leurs véhicules. Et si c'est la vraie raison, les premiers gagnants sont les propriétaires des véhicules et leurs assureurs, mais aussi les services publics. C'est dans cette configuration triangulaire d'où nous devons les réponses à cette problématique sur la sécurité routière. Car, après tout, il ne s'agit pas d'une simple alerte mais d'un sérieux problème lié à la sécurité physique de toute une population. La sécurité routière, c'est l'affaire de tous. A chacun donc sa responsabilité. Cependant, pour pouvoir porter cette ceinture de sécurité, il faut que le véhicule en soit tout de même équipé, que la voiture n'en soit privée.

Ceinture de sécurité, à quoi ça sert ?

La ceinture de sécurité, c'est est ce dispositif de sécurité calculé et mis en place par le constructeur du véhicule et qui permet de

limiter les mouvements incontrôlables du passager dans véhicule, lors d'un choc. En effet, dans un véhicule en mouvement, le danger est beaucoup plus accru lorsque les passagers sont aussi en mouvement. Ils sont donc plus exposés aux risques en cas d'accident, car ils sont surpris lors d'une décélération, ne sachant pas quoi faire puisqu'ils sont dépossédés de leurs facultés physiques et morales, au moment du choc.

Le port de la ceinture de sécurité joue ce rôle d'immobiliser le passager, au moment du choc. Les accidents mortels sont majoritairement expliqués par ce phénomène du non-port de ceinture.

Quand est-ce que le législateur, et la société civile feront de ce combat le leur ?

Si c'est une question de finance, qu'elle soit posée au clair entre les différents acteurs, y compris mêmes ceux qui paient quotidiennement les frais de taxis. Ils ont leur mot à dire. Tel est, d'ailleurs le rôle des associations de consommation, la fonction du législateur surtout qui devait en faire son combat. Nos députés doivent savoir qu'ils sont porteurs de voix, celle du peuple. Alors, leur fonction régaliennne, c'est de défendre les intérêts des citoyens de toutes natures qu'ils soient. Si la société civile ne le fait pas, le politique doit pallier ce vide en proposant et en défendant jusqu'au bout des projets de lois allant dans ce sens pour le bien-être du citoyen. Booster les choses pour une

urgence, c'est comme ça que ça doit se faire. Tel est le rôle, surtout de l'intellectuel. Le faire, c'est contribuer à cette prise de conscience collective pour la sécurité de chacun et pour reconforter notre fierté d'avoir un pays, une nation indépendante depuis déjà 46 ans.

Abdoulatif BACAR,
Enseignant

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
Mohamed Youssef
Secrétaire de rédaction
Toufè Maccha
Rédaction
A. Mmagaza
M.I.M Abdou
A.O. Yazid
Andjouza Abouheir
Nassuf Ben Amad
Kamal Gamal Abdou
Nabil Jaffar
Riwad
Raanti Aboubakar (Stagiaire)
Chronique Sportive
B.M. Gondet
Mise en page
Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
Mariama Mhoma
Documentation archiviste
Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
Mohamed Said Hassane
Impression
Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
Tel: 773 91 21/ 322 76 45

CONCERT DE LA FÊTE NATIONALE

Y'a-t-il eu vraiment une interdiction pour Cheikh MC ?

Malgré qu'il ne soit pas autorisé à monter sur la scène à cause de ses positions critiques face au régime, Abdérémane Cheikh alias Cheikh Mc dit garder sa puissance. Dans un message posté sur son mur Facebook l'auteur de « Mwambiyé 'Dis-lui' » et « Kapvu 'Y'en a pas' » accuse un

proche du régime d'être derrière cet incident mais se réserve de citer un nom.

Quelques heures après la tenue d'un grand concert à l'occasion de la fête de l'indépendance, le rappeur et patron du Label Watwaniya, Abderemane Cheikh alias Cheikh Mc, a publié sur son mur Facebook un message plein d'émotions. L'artiste commence par rendre hommage à ses fans après deux ans d'absence sur la scène. « J'ai malheureusement pas pu retrouver mes fans comme je l'avais fièrement annoncé », annonce-t-il sur son message qui a touché une grande partie des internautes comoriens.

« Non. Un homme très puissant et ses petits sbires m'ont interdit de monter sur la scène parce que mes chansons gênent et parce que je refuse d'être un griot au service d'une dictature bête et méchant », poursuit-il. Bien connu pour ses chansons critiques sur le régime en place, Cheikh Mc laisse comprendre que ce sont ces derniers qui lui ont interdit de monter sur scène en ce jour de joie et de libé-

ration pour tous les comoriens, lui qui s'est donné tant de mal pour l'organisation dudit concert.

Sur un ton d'amertume qui se lit à travers les mots, l'auteur du titre mythique « Kapvu (Y'en a pas) », se dit « lucide » et « remercie le tout puissant qui m'a donné cette force qui fait peur aux ennemis de mon pays ». Ne se voulant pas démolir, il reconnaît que « Oui. La puissance c'est quand on fait peur aux puissants », parlant ici de ces politiques qui ont influencé pour qu'il soit interdit de monter sur scène. Contacté, Cheikh Mc donne un point de réserve et se prive la liberté de donner des ou un nom directement. « Tu comprends très bien qui est-ce qui m'a interdit. Je ne vais rien dire de plus... », nous a-t-il confié. Dans tout cela, l'opinion évoquait le nom d'Ahmed Ali Amir, conseiller en communication de Beit Salam. Contacté, ce dernier fait savoir qu'entre lui et le Cheikh, il ne se passe « rien du tout ».

« Il (Cheikh) a été prestataire de service de la Bic pour ce concert. C'est ce qu'il fait et ce à quoi il a été payé. C'est une opération

commerciale de la Bic et de Telma. Il veut faire de ça une révolution. Nous avons travaillé avec Gervais. Il m'assure n'avoir rien de telles sottises », avance-t-il, avant d'affirmer avoir vu Cheikh au stade. « Je lui ai dit que le président passe visiter les artistes. Et il m'a montré les cabines. Je ne l'ai plus revu. Et il raconte qu'on l'a chassé. Pathétique », lance-t-il, tout en se demandant ce qui l'aurait ramené à faire une telle chose. Ahmed Ali Amir rappelle en fonction de ce qui se dit que « tous les artistes c'est lui qui les a programmés. Et c'est la Bic qui a invité le président et demandé que le concert soit intégré aux festivités ».

Confiant de sa position dans toute cette affaire, Triple A, comme l'appelle les intimes, fait savoir que « Si vraiment il (Cheikh Mc) s'est senti lésé pourquoi il a laissé faire jusqu'à la fin pour pleurnicher le lendemain ». Qu'est-ce qui s'est réellement passé ? Cheikh Mc a-t-il été retiré du concert à cause de ses critiques vis-à-vis du régime ?

A.O Yazid



CULTURE

Mab Elhad prend part au festival international de la photographie de la SEPHOB au Bénin

Du 12 au 20 juillet 2021 se tiendra au Bénin, la semaine du Festival international de photographie de la SEPHOB. Le photographe MAB Elhad représentera les Comores pour exposer ses œuvres photographiques et poétiques.

Après la France, les îles de l'océan indien, et l'Afrique de l'Est, MAB Elhad s'envole ce vendredi au Bénin pour participer à la semaine du Festival international de photographie de la SEPHOB. Une occasion pour ce dernier d'exposer ses œuvres photographiques et poétiques en Afrique de l'Ouest placé sous le thème « la culture au travers de l'objectif des photographes africains ». « Il faut noter que c'est à la demande du consul honoraire des Comores au Bénin, Akibou Chakran que l'idée de cette exposition a pris forme pour me donner l'occasion, à sa représentation, de faire découvrir les Comores aux béninois lors de la célébration de la fête de l'indépendance des Comores qui aura lieu dimanche prochain avec la complicité des étudiants comoriens au Bénin qui se sont mobilisés en épousant l'initiative patriotique de leur consul pour saisir cette belle occasion de fêter l'indépendance des Comores à travers plusieurs activités parmi lesquelles cette exposition dont le vernissage est prévu ce week-end », se réjouit-t-il.

Selon lui, cette participation a coïncidé avec la formation en «

gouvernance dans les institutions de microfinance » à l'initiative de la Meck-Moroni, qui a été pour beaucoup le dénominateur commun ayant facilité la présence comorienne à cette manifestation

Trois jours après le discours du Président Azali qui honore les joueurs des Coelacanth des Comores, MAB Elhad salue cette initiative et appelle à plus de considération pour les artistes. « Les artistes comoriens sont restés les parents pauvres pour ne pas dire les oubliés de la reconnaissance de la République, et pourtant comme la scène sportive et la scène musicale, les artistes plasticiens et photographes, ainsi que les slameurs et les poètes ont eux aussi droit à cette reconnaissance, pour

leurs contributions à faire connaître les valeurs de la créativité comorienne à travers le monde. Des fois, ils reviennent avec des trophées, et pourtant aucune distinction ne leur est faite à leur égard, dit-il, avant d'ajouter que « Modali qui a une renommée internationale a préféré s'installer en Côte d'Ivoire où il est reconnu à sa juste valeur et Soilih Hakim enseigne la calligraphie en France ». Selon lui, tant qu'il n'y aura pas un ministère de la culture digne de ce nom, la scène artistique restera l'objet de discours sans suite et des projets gardés dans des tiroirs.

Ibnou M. Abdou



AB Aviation a repris ses vols Moroni-Mayotte-Moroni



Un appareil AB Aviation à l'aéroport de Hahaya.

La compagnie aérienne de droit comorien AB Aviation a repris ses vols réguliers vers l'île comorienne de Mayotte (sous administration française). Pour un début, cette compagnie qui est la première au niveau régional à recevoir les autorisations de l'aviation civile française pour cette destination, affiche sur les écrans un programme de deux rotations par semaine, soit les mercredi et lundi avec un Embraer 120 de 30 places pour une durée de vol Moroni-Dzaoudzi de 45 minutes.

Le premier vol a été effectué mercredi 5 juillet. AB Aviation des-

sert depuis des lustres cette destination dont les exploitants sont très au volet, mais la crise de covid-19 s'est incrustée et a bouleversé le monde aérien, plusieurs pays ayant fermé leurs frontières pour se protéger. AB Aviation est devenue depuis fin 2020 la première et la seule compagnie de droit comorien à être certifiée par l'aviation civile internationale (OACI). Une distinction qui lui confère le droit d'exploiter les destinations de son choix.

Andjouza Abouheir

FFC :

Le sélectionneur des Cœlacanthes élevé au rang de Chevalier du Croissant Vert Comorien

Juillet 2021 revêt d'une double et noble signification pour Amirdine Abdou, patron du staff-technique des Cœlacanthes (A) depuis 2014. Lors de la commémoration de la fête de l'Indépendance le 6 juillet, à sa surprise, il se voit élevé au rang de Chevalier de l'ordre du Croissant Vert des Comores. Né le 8 juillet 1972, il souffle sa 49e bougie. La qualification historique des Comores à la Can 2022 est certainement à la base de cet honneur mérité.

À u poste du sélectionneur des Cœlacanthes seniors masculins neuf ans après l'admission des Comores à la Fifa (2005), Amirdine Abdou assure la destinée de l'équipe nationale. Il a traversé des hauts et des bas. Et sept ans après, les Cœlacanthes se qualifient à la phase nationale de la Coupe d'Afrique des Nations, Cameroun 2022. Cette consécration historique a suscité une liesse populaire affolante. Elle illustre une fierté nationale. En guise de reconnaissance, les autorités nationales manifestent un geste d'encouragement. Officiellement et publiquement, le mardi 6 juillet 2021, à l'occasion de la célébration de la fête nationale, le coach est élevé au rang de

Chevalier du Croissant Vert des Comores.

Le patron des Cœlacanthes nous livre ses impressions : « C'est une immense fierté d'être invité à la fête nationale, je suis content de l'honneur que la nation vient de me décerner. Je pense que c'est le fruit d'une grande patience, et d'un travail de longue haleine. En fait, c'est une œuvre collective. Le staff administratif, et technique, les joueurs, le public et l'État ont aussi contribué, de près ou de loin, à cette expression de vive reconnaissance et d'encouragement des autorités nationales. Ensemble, nous saluons l'initiative, et nous nous réjouissons collectivement ».

Un grand pas réconfortant a été réalisé. Mais le combat continue. Saïd Ali Saïd Athoumani, président de la Fédération de Football des Comores partage la politique de motivation engagée par l'État. « Personnellement, je salue l'initiative des autorités nationales. Décorer une personne qui défend avec succès une grande cause, est motivant. La qualification historique des Cœlacanthes à la phase nationale de la Coupe d'Afrique des nations (Can Cameroun 2022) est à l'origine de cette élévation. Rappelons qu'avec le précieux accompagnement des



autorité nationales et la vive sympathie accordée aux Cœlacanthes et son staff administratif et technique par des personnes morales et physiques constituent une source de motivation supplémentaire. Ce noble geste affiché par le chef de l'État va stimuler les autres secteurs, culture, arts et même secteur écono-

mique à travailler davantage en vue d'un brillant résultat. Tout effort rayonnant mérite une vive attention, et une immense reconnaissance. L'exemple des Prix Nobel décernés aux diverses grandes réalisations et découvertes est illustratif ».

Charlot Housseni, sympathisant d'Amisco Football, ne tarit pas d'élo-

ges envers l'entraîneur de l'équipe nationale des Comores : « Il faut rendre à César, ce qui appartient à César. Amirdine Abdou a fait un énorme travail. Il mérite cette élévation à l'ordre du Chevalier du Croissant Vert des Comores ».

Bm Gondet



DEMANDE DE MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

pour la sélection d'un Consultant Individuel pour l'Assistance Technique e-MARIS : développement - Spécialiste Frontend dans le cadre de la composante CTOI du projet régional SWIOFish2

1. La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale de coopération régionale qui regroupe l'Union des Comores, La France/Réunion, Madagascar, Maurice et les Seychelles. Elle a pour mission de resserrer les liens d'amitié et de solidarité entre les peuples et de contribuer à travers la coopération régionale au développement durable de ses Etats membres. La COI a obtenu un don de la Banque mondiale pour financer le projet SWIOFish2Regional (Second South West Indian Ocean Fisheries Governance and Shared Growth Project). Elle se propose d'utiliser une partie de ce don pour effectuer des paiements autorisés au titre du contrat de Consultant Individuel qui assurera « l'Assistance Technique e-MARIS : développement - Spécialiste Frontend dans le cadre de la composante CTOI du projet régional SWIOFish2 »

2. La mission du consultant est de fournir une Assistance techniques au Secrétariat de la CTOI pour concevoir et développer la plateforme e-MARIS à savoir : l'analyse des besoins, la conception de services front-end, le développement de services front-end (UI / UX); la documentation; le DevOps.

3. La mission sera effectuée à distance avec missions au Secrétariat de la CTOI aux Seychelles (ou virtuellement.)

4. Le Consultant travaillera techniquement sous la supervision de la CTOI et administrativement sous la supervision de la Commission de l'océan Indien.

5. La durée estimée des prestations est de 190 homme-jours étalés sur une période de deux ans.

6. La Commission de l'océan Indien (COI) invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Ils doivent fournir les informations justifiant qu'ils sont en mesure de mettre en œuvre les expertises nécessaires et d'exécuter les prestations en question (curriculum vitae, copie des diplômes et attestations, références concernant l'exécution de contrats analogues, ...).

7. Une version des termes de référence est disponible sur le site web de la Commission de l'océan Indien <https://www.commissionoceanindien.org/sw2-y4-c026/>

8. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en version électronique sous format non compressé aux adresses ci-après au plus tard **le mercredi 14 juillet 2021 à 16 heures 30 minutes** (heures de Maurice GMT+4) :

e-mail : innocent.miada@coi-ioc.orget ; njiva.r@coi-ioc.org
Référence : « (SW2/Y4-C026) e-Maris development – Frontend Specialist »

9. Les consultants individuels seront sélectionnés en accord avec les procédures définies par les Directives sur la Sélection et l'Emploi des Consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD, des crédits et don de l'AID, édition janvier 2011 révisée en juillet 2014.

10. Les consultants individuels intéressés peuvent obtenir de plus amples informations auprès de la Commission de l'océan Indien (COI) en envoyant un courriel aux adresses visées au paragraphe 8.